



Séance ordinaire
14 octobre 2009

À la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 14 octobre 2009 à 19 h 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Jocelyn Blondin, président
M. Jean-Pierre Reid, vice-président
Mme Silvia Barkany
Mme Hélène Bélisle
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Ugo de Montigny
M. Alain Gauthier
M. Michel Gervais
M. Dominique Kenney
M. Fernand Lavoie
Mme Chantal Leblanc-Bélanger
Mme Johanne Légaré
M. Jacques Lemay
Mme Marie-Andrée Lépine
Mme Francine Lorange
M. Jean Malette
Mme Marthe Nault
M. Andrew Rhéaume

Étaient absentes et absents :

M. Jean-Pierre Brind'Amour
Mme Francine Poitras
Mme Gervaise St-Amour

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
Mme Sophie Ouellet, secrétaire générale
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications
Mme Lucie Demers, directrice, Service des ressources éducatives
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
M. Simon Leclair, directeur, Serv. de l'organisation scolaire et du transport
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.C.-09-10-1070 Monsieur Dominique Kenney propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Reportés à une prochaine séance:

- 6.2 *Modification du nombre de circonscriptions électorales*
- 6.4 *Nomination - Personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires*
- 6.5 *Nomination - Substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires*

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.C.-09-10-1071 Monsieur Gilbert Couture propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2009 et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis de la dernière séance est déposée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le président, M. Jocelyn Blondin, fait état des sujets suivants:
Il félicite M. Michel Gervais, qui a été élu par acclamation à titre de conseiller à la Municipalité La Pêche (8^e mandat).

Il fait mention des événements à inscrire à l'agenda:

- 16 octobre 2009: première édition du marchathon à l'école du Mont-Bleu
- 22 octobre 2009 à 17 h: formule « 5 à 8 » - 40^e anniversaire de l'École Euclide-Lanthier
- 22 octobre 2009: formation pour les commissaires sur la Loi 88
- 27 octobre à 18 h 30 : rencontre avec l'équipe du SARCA
- 29 octobre - 3, 4, 5 et 10 novembre 2009: Portes ouvertes de la formation professionnelle en Outaouais
- 29 octobre 2009: 8^e souper des médias - Campagne de financement - Soupière de l'Amitié à l'école secondaire du Versant
- 3 novembre 2009: dans le cadre de la Semaine québécoise de l'orientation SQO 2009 : conférence à 19 h 15 à l'école secondaire de l'Île - Orientation chez les adolescents
- 4 décembre 2009 - 16 h - accueil du personnel retraité - Gala du personnel de la CSPO

Il fait mention des événements auxquels il a participé ou qui ont eu lieu:

- 2 octobre 2009: campagne de financement - C. H. Pierre-Janet
- 14 octobre 2009: dîner multiculturel organisé par les participants et participantes du programme de formation préparatoire à l'emploi (PFPE) - en collaboration avec SITO et Emploi-Québec.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Un parent se fait le porte-parole de deux autres parents et fait part de son inquiétude quant à la sécurité des élèves à la suite de l'installation d'un muret devant l'école des Rapides-Deschênes.

M. Blondin explique l'état du dossier et précise qu'une sensibilisation a été effectuée mais que certaines responsabilités ne relèvent pas de la Commission scolaire mais de la Ville de Gatineau. Le dossier sera suivi de près par les membres du Conseil des commissaires afin que des mesures soient entreprises pour assurer la sécurité des élèves et ce, en concertation avec les autorités de la Ville de Gatineau.

Bilan du Plan d'action C.S.P.O. 2008-2009

BILAN DU PLAN D'ACTION C.S.P.O. 2008-2009

Le bilan du plan d'action CSPO 2008-2009 est déposé pour information. Ce bilan fait état des objectifs, des voies d'action ainsi que des résultats obtenus.

M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint, en fait la présentation. Il précise qu'en raison de la reddition de comptes, il y aura tenue de séances publiques lors du prochain bilan afin d'informer la population des objectifs atteints du plan d'action qui découle du plan stratégique. Il fait mention de chacun des objectifs et en relève les forces et les faiblesses. Ce plan d'action servira d'assises pour l'élaboration du prochain plan d'action qui sera présenté lors du Lac-à-l'épaule des commissaires.

Incidences : M. Kenny quitte son siège (20 h 35)
Mme Nault quitte son siège (20 h 43)
M. Kenny revient à son siège
Mme Nault revient à son siège
Mme Lépine quitte son siège (20 h 47)
Mme Lépine revient à son siège

**Modification du nombre
de circonscriptions
électorales**

**MODIFICATION DU NOMBRE DE CIRCONSCRIPTIONS
ÉLECTORALES**

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

**Grippe A(H1N1) - Vaccin
dans établissements**

GRIPPE A(H1N1) - VACCINATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Considérant l'importance des mesures préventives envisagées dans le dossier de la pandémie appréhendée de fièvre A(H1N1);

Considérant l'importance de protéger adéquatement nos élèves et notre personnel par le biais d'une vaccination menée efficacement;

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'a pas encore choisi la formule qui sera utilisée pour cette vaccination;

Considérant qu'au moins deux formules sont présentement envisagées, soit la vaccination des élèves et du personnel sur place, dans les écoles et les centres, et la vaccination des élèves dans un lieu central («centre de distribution») où seraient acheminées les doses de vaccins et où les parents seraient invités à amener leurs enfants;

Considérant que la formule de vaccination des élèves dans les écoles et les centres promet d'être plus directe et plus efficace, tout en assurant un taux de couverture plus élevé;

Considérant qu'une telle formule accroîtrait l'efficacité et les chances de réussite des mesures préventives mises de l'avant pour combattre la pandémie appréhendée;

C.C.-09-10-1072 Madame Francine Lorange propose :

- 1) de recommander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'adopter la formule de la vaccination des élèves dans les écoles et les centres, par opposition à la formule de l'envoi du vaccin dans un centre de distribution en vue d'une vaccination en masse;
- 2) d'envoyer copie de la présente résolution au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et aux autres commissions scolaires québécoises;
- 3) de demander l'appui de la FCSQ et des autres commissions scolaires dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

**Nomination - Personne
chargée de l'application
éthique et déontologie**

**NOMINATION - PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DU CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES.**

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

Nomination - Substitut
personne chargée de
application éthique et
déontologie commissaires

**NOMINATION - SUBSTITUT À LA PERSONNE CHARGÉE DE
L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES
COMMISSAIRES.**

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

Détermination bassin
nouvelle école (026) et
modification écoles
Lac-des-Fées, Rapides-
Deschênes

**DÉTERMINATION DU BASSIN À LA NOUVELLE ÉCOLE (026) ET
MODIFICATIONS DES BASSINS DES ÉCOLES PRIMAIRES DU LAC-
DES-FÉES (007) ET DES RAPIDES-DESCHÊNES (003)**

Considérant la résolution C.C.-08-09-982 adoptée par le Conseil des commissaires le 8 avril 2009 ;

Considérant les commentaires recueillis lors de la soirée d'information du 25 mai 2009 ;

Considérant les commentaires recueillis lors de la rencontre avec les membres du Conseil d'établissement de l'école du Lac-des-Fées (007) le 4 juin 2009 ;

Considérant les commentaires recueillis lors de la rencontre avec les membres du Conseil d'établissement de l'école des Rapides-Deschênes (003) le 9 juin 2009 ;

Considérant la capacité d'accueil de la nouvelle école (026) ;

Considérant la Politique de consultation 04-09-20 ;

Considérant la consultation effectuée auprès du Comité de parents ;

C.C.-09-10-1073 Monsieur Jean-Pierre Reid propose que les bassins des écoles 026, 007 et 003 soient ainsi définis:

❖ **Que le bassin de la nouvelle école (026) sise au 200, rue Mariqot soit défini, en deux sections, de la façon suivante :**

➤ **La première section se définit comme suit :**

- En partant d'un point à l'est, situé à la rencontre du chemin Vanier et du chemin McConnell;
- En suivant le chemin McConnell et son prolongement jusqu'à la limite de l'ancienne ville de Hull ;
- De ce point en suivant la limite de l'ancienne ville de Hull jusqu'au boulevard des Allumettières ;
- Vers l'est jusqu'au point de rencontre du boulevard des Allumettières et le prolongement de la rue du Satellite ;
- De ce point, vers le boulevard du Plateau, à l'ouest sur le boulevard du Plateau jusqu'au boulevard d'Europe ;
- Le boulevard d'Europe jusqu'à la rencontre de la rue Ganymède vers l'est en suivant cette dernière et son prolongement vers le nord jusqu'au chemin Pink ;
- Du chemin Pink vers l'est jusqu'à la limite de l'ancienne ville de Hull et au nord une ligne imaginaire qui se rend en ligne droite jusqu'à la Promenade de la Gatineau;
- De ce point vers l'ouest jusqu'au point de rencontre avec le prolongement du chemin Vanier ;
- De ce point vers le sud sur le chemin Vanier jusqu'à notre point de départ.

➤ **La deuxième section se définit comme suit :**

- En partant d'un point situé à la rencontre du chemin Kelly et du chemin de la Montagne ;
- Suivre le chemin de la Montagne vers l'ouest jusqu'au chemin Townline ;

- De ce point, vers le sud, sur le chemin Townline (Chelsea) et son prolongement jusqu'à la rencontre du prolongement du chemin Kelly;
- Du prolongement du chemin Kelly en suivant le chemin Kelly jusqu'au point de départ.

et,

- ❖ De permettre aux élèves de ce nouveau bassin et habitant dans les secteurs voisins des écoles des Deux-Ruisseaux et du Plateau inscrits à l'école du Lac-des-Fées en 2009-2010 de continuer de fréquenter cette école jusqu'en 2012 et de bénéficier du transport. Ces secteurs voisins étant formés des rues suivantes :

- de Ganymède
- d'Andromède
- du Zodiaque
- de Bruxelles
- d'Europe
- de Vénus
- de Callisto
- du Louvre
- du Conservatoire
- d'Orsay
- du Plateau
- de l'Acropole
- du Prado

et,

- ❖ **Que le bassin de clientèle de l'école du Lac-des-Fées (007) soit défini de la façon suivante :**

- En partant d'un point situé à la rencontre du boulevard Saint-Raymond et du boulevard des Allumettières, vers l'est sur des Allumettières jusqu'à l'autoroute 50;
- De l'autoroute 50 jusqu'au boulevard Montclair;
- Du boulevard Montclair jusqu'au boulevard de la Carrière;
- Du boulevard de la Carrière jusqu'au boulevard du Casino;
- Du boulevard du Casino vers l'ouest qui devient le boulevard Saint-Raymond jusqu'au point de départ, soit le boulevard des Allumettières.

et,

- ❖ **Que le bassin de clientèle de l'école des Rapides-Deschênes (003) soit défini en deux sections, de la façon suivante :**

- **La première section se définit comme suit :**

- Un point situé à l'intersection du chemin Samuel-Edey et du chemin McConnell. De ce point vers l'est sur le chemin McConnell et de son prolongement jusqu'au boulevard Saint-Raymond;
- De ce point vers le sud jusqu'au boulevard Lucerne. Du boulevard Lucerne vers le sud-ouest jusqu'à Place Samuel de Champlain, au sud vers le pont Champlain jusqu'à la rivière des Outaouais;
- En longeant la rivière des Outaouais vers l'ouest jusqu'à la rencontre du prolongement du chemin Fraser;
- Vers le nord jusqu'au boulevard Lucerne. Le boulevard Lucerne vers l'est jusqu'à un point situé après la rue Bell;
- De ce point, une ligne imaginaire se situant à l'arrière des emplacements ayant front sur les rues Bell et chemin Foley jusqu'au chemin d'Aylmer;
- Sur le chemin d'Aylmer vers l'ouest jusqu'au chemin Samuel-Edey;
- Le chemin Samuel-Edey vers le nord jusqu'au point de départ, soit la rencontre du chemin McConnell.

- **La deuxième section se définit comme suit :**

- Le point de rencontre du chemin Vanier et du chemin Antoine-Boucher. De ce point vers l'ouest sur le chemin Antoine-Boucher jusqu'au point de rencontre du prolongement du chemin Daly;

- De ce point, une ligne imaginaire vers le nord jusqu'au chemin Pink;
- Du chemin Pink vers l'ouest jusqu'au chemin Terry-Fox;
- Du chemin Terry-Fox vers le nord jusqu'à un point de rencontre avec le prolongement du chemin Kelly;
- De ce point en passant par le chemin Kelly et son prolongement jusqu'à la rencontre de la Promenade de la Gatineau;
- Suivre la Promenade de la Gatineau jusqu'à la rencontre du prolongement du chemin Vanier;
- De ce point vers le sud sur le chemin Vanier jusqu'à notre point de départ, soit la rencontre avec le chemin Antoine-Boucher.

Adoptée à l'unanimité.

**Politique sur utilisation
cours d'école -Adoption**

POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES COURS D'ÉCOLE - ADOPTION

Considérant les visées de la *Loi sur l'instruction publique* qui relie les activités à caractères sportif et récréatif à la cour d'école;

Considérant que la CSPO désire assurer un maximum de sécurité et d'harmonie pour sa clientèle utilisatrice de la cour d'école;

Considérant les nouvelles réalités sociales;

Considérant que la CSPO doit se doter d'une politique afin de favoriser un climat d'utilisation harmonieux de la cour d'école entre la communauté et les élèves;

Considérant le dépôt de la politique pour information à la séance du Conseil des commissaires du 10 juin 2009 en vue d'adoption;

Considérant les consultations tenues auprès de diverses instances;

C.C.-09-10-1074 Monsieur Dominique Kenney propose d'adopter la Politique sur l'utilisation des cours d'école.

Adoptée à l'unanimité.

Incidences : M. Blondin quitte son siège (21 h 27)
M. Gauthier quitte son siège
M. Lavoie quitte son siège
M. Chagnon quitte son siège
Chacun retourne à son siège (21 h 31)

COMITÉS DU CONSEIL

- Procès-verbal Comité EHDAA du 14 septembre 2009
- Procès-verbal Comité consultatif de gestion du 29 septembre 2009 - Document de travail
- Procès-verbal Comité de l'organisation scolaire et du transport du 3 juin 2009 - Document de travail

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nouvelles ministérielles:

- Information quant aux écoles considérées en milieu défavorisé
- Nombre de circonscriptions scolaires pour la CSPO
- Nouvelle version du Guide de planification des services essentiels dans les établissements d'enseignement et les organismes scolaires en cas de pandémie de grippe

Nouvelles administratives:

- Demande d'augmentation de l'offre de formation dans les métiers de la construction
- Demande d'aide financière au MELS par le Service des ressources financières pour la location d'espaces pour les élèves en formation professionnelle
- Campagne de sensibilisation à l'économie d'énergie auprès des établissements et des services de la CSPO
- Conférence téléphonique du MELS avec les commissions scolaires quant à l'interprétation du Guide de planification des services essentiels
- Mérite ADEOQ: le 4 mai 2010.

Représentations:

- 10 septembre 2009: célébration - accréditation de l'école du Mont-Bleu
- 14 septembre 2009: première pelletée de terre - nouvelle école sise sur la rue Marigot
- 15 septembre 2009: tournoi de golf de la Fondation du Centre Pierre-Janet
- 16 septembre 2009: rencontre avec M. Louis-Philippe Landreville - Biblio-Amis
- 17 septembre 2009: formation axée sur les résultats - Laval
- 18 septembre 2009: rencontre de la responsable de la formation à la Commission de la construction du Québec
- 21 septembre 2009: accueil du nouveau personnel de la CSPO
- 24 septembre 2009: journée nationale du personnel de soutien CSQ
- 24 septembre 2009: dîner de la Table MELS-ADIGECS - départ de Mme Hélène Audet
- 28 septembre 2009: rencontre avec les représentants de la Municipalité de Chelsea - partenariats
- 29 septembre 2009: déjeuner du lancement de la Campagne Centraide
- 29 septembre 2009: rencontre avec la Ville de Gatineau - date d'autorisation d'une nouvelle école
- 5 octobre 2009: conférence de presse de la FAE - Journée mondiale des enseignantes et enseignants et Semaine de l'école publique

FÉLICITATIONS

M. Dominique Kenney souligne le travail colossal effectué dans le dossier du bassin de la nouvelle école et la redéfinition des autres bassins.

Il remercie Mme Claudette Séguin, M. Alain Gauthier et les membres du Comité de l'organisation scolaire et du transport pour les énergies consacrées dans ce dossier et souligne le travail de continuité de M. Simon Leclair. Les commissaires se joignent à lui pour ces remerciements.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-09-10-1075 Madame Francine Lorange propose la levée de la séance.

Il est 21 heures 50 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

La secrétaire générale

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2009

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du Président
5. Période d'intervention du public

6. DOSSIERS

- 6.1 Bilan du plan d'action C.S.P.O. 2008-2009
- 6.2 Modification du nombre de circonscriptions électorales
- 6.3 Grippe A (H1N1) - Vaccination dans les établissements
- 6.4 Nomination - Personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires
- 6.5 Nomination - Substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires
- 6.6 Détermination du bassin à la nouvelle école et modification des bassins des écoles primaires du Lac-des-Fées et des Rapides-Deschênes
- 6.7 Politique sur l'utilisation des cours d'école - Adoption

7. Comités du Conseil

- Procès-verbal Comité EHDAA du 8 juin 2009
- Procès-verbal Comité de parents du 19 mai 2009
- Procès-verbal Comité des services éducatifs du 26 mai 2009
- Procès-verbal Comité consultatif de gestion du 18 août 2009

8. Rapport du Directeur général
9. Félicitations
10. Nouveaux sujets
11. Correspondance et dépôt de documents
12. Levée de la séance